

# Querelles d'école... et de société

Marinette Matthey

---

**La Suisse romande a profondément modifié l'enseignement du français en 1979. En 2006, il s'agit d'actualiser les fondements et les finalités de cet enseignement. Polémiques en vue...**

---

**E**n 1979, les cantons romands se dotent d'un ouvrage qui propose une nouvelle philosophie de l'enseignement du français<sup>1</sup>. On parlera dès lors officiellement *d'enseignement renouvelé du français* (ERF), mais aussi, variante non officielle, *d'enseignement du français renouvelé*.

Les premiers mots de l'avant-propos de *Maitrise du français* sont empreints d'un certain lyrisme : « Faire en sorte que l'en-

fant maîtrise sa langue maternelle, que le français devienne pour lui un véritable moyen de communication et de libération, quelle noble ambition, quel ferment de motivation profonde ! » Largement inspiré du « plan Rouchette<sup>2</sup> » élaboré en France au début des années 70, cette nouvelle méthodologie s'appuie sur les disciplines phares des sciences humaines comme à cette époque la sociologie (avec les travaux de Bourdieu et Passeron sur le

rôle de l'école dans la production et la reproduction des inégalités sociales), la psychologie (avec le constructivisme de Piaget via les principes de l'école active) et la linguistique (avec le structuralisme et ses notions de système et de code).

## Entre discours et langue

Il s'agit donc, selon l'expression consacrée, de « libérer la parole et de structurer la langue ». Les nouveaux programmes se mettent peu à peu en place et de vives critiques s'élèvent, notamment dans le réseau de la Ligue vaudoise, qui publie dans ses *Cahiers de la Renaissance vaudoise* le pamphlet *Les linguistes sont-ils un groupe permutable ?* de J.-B. Rochat (1988). La

démocratisation de l'école par l'enseignement de la langue, thèse qui est revendiquée par les promoteurs de *Maitrise du français*, est traitée de « nivellement par le bas » par ses détracteurs. Cet abaissement général du niveau se marque dans le « pédagogisme » qui envahit les pratiques d'enseignement et par l'inanité ronflante des nouveaux savoirs techniques sur la langue.

À côté de ses critiques, qui relèvent de la conception même de l'école et de la société (la Ligue vaudoise n'a pas la réputation, loin s'en faut, de défendre et d'illustrer les valeurs de la démocratie), la didactique naissante s'empare du problème du lien entre pratiques langagières et apprentissage formel de la langue. En effet, ce qui est reproché à *Maitrise du français*, c'est de ne pas faire ce lien entre l'objet langue tel qu'il est appréhendé dans les activités dites de « libération » (réaliser des panneaux pour une exposition, faire une enquête dans un marché, monter un spectacle, écrire un conte...) et l'objet langue des sous-disciplines traditionnelles du français (vo-

ves d'un texte (écrit ou oral enregistré) du genre en question. Cette première production fait l'objet d'une évaluation diagnostique, qui orientera le choix des modules. Ces derniers mettent en lumière les caractéristiques de ce genre et proposent différentes manières de les travailler afin d'améliorer certains aspects de la production initiale, selon les objectifs fixés par l'enseignant. Une production finale, qui peut faire l'objet d'une évaluation sommative, clôt la séquence. Les activités langagières sont réparties en cinq types : narrer, relater, argumenter, exposer (transmettre des savoirs), décrire des actions (réguler des comportements). Voici quelques exemples de genres oraux et écrits proposés : la nouvelle fantastique, le récit d'aventure, la légende (narrer) ; le récit de vie, le curriculum vitae, la chronique sportive, le fait divers (relater) ; la lettre de lecteur, la pétition, la plaidoirie, le débat régulé (argumenter) ; la prise de note, le rapport de sciences, la conférence (exposer) ; la notice de montage, le règlement de jeu, la consigne (décrire des actions) <sup>4</sup>.

*Ce qui est reproché à Maitrise du français, c'est de ne pas faire ce lien entre l'objet langue appréhendé dans les activités dites de « libération » et l'objet langue traditionnel : vocabulaire, grammaire, conjugaison.*

cabulaire, grammaire, conjugaison), dont l'approche a été certes renouvelée par la linguistique, mais qui demeure fortement décontextualisée et dépendante d'une réflexion métalinguistique traditionnelle (c'est-à-dire fortement orientée par la problématique de l'orthographe). La réflexion métalinguistique qu'il est nécessaire de développer lors des activités de « libération » (par exemple, réfléchir à la manière de poser des questions à un inspecteur de la flore et de la faune lors d'une enquête sur la réintroduction du lynx dans les forêts jurassiennes) est d'un ordre différent.

En résumé, les acteurs scolaires sont, dès le début des années 90, à la recherche du chaînon didactique manquant entre « les discours » et « la langue ». L'impressionnant manuel *S'exprimer en français*<sup>3</sup> est une concrétisation de ces réflexions dans un nouvel outillage didactique. Fondées sur la notion de *genre de textes*, ces séquences proposent des activités pour toute la période de la scolarité obligatoire. Une séquence didactique se compose d'une mise en situation précédant une production initiale par les élè-

### Pratiques sociales et normes

L'orientation prise par ce manuel est confortée par les « Orientations en matière d'enseignement/apprentissage du français en Suisse romande », rendues publiques en avril 2006 par la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP), dans un document à l'intention des enseignants de l'école obligatoire. Il s'agit bien de placer le texte au centre de la discipline : « *En tant que produit d'une activité langagière, le « texte » est placé au centre de l'apprentissage du français. Ce choix est motivé par le fait que d'une part on ne communique pas au moyen de phrases isolées mais par le biais de textes écrits ou oraux, et que d'autre part les textes correspondent à des situations de communication réalistes, motivantes pour les élèves. En effet, il ne suffit pas de savoir élaborer des phrases correctes pour, par exemple, participer à un débat, écrire ou raconter un conte, rédiger un compte rendu, etc.* »<sup>5</sup>

Si le texte est bien au centre de l'enseignement, le terme « norme » apparaît plusieurs fois dans ce document, celui de « maitriser le français » également (mais entre guillemets !). Il est manifeste que

l'école vise à faire apprendre les pratiques socialement reconnues de la langue officielle. Mais ces objectifs sont mis en résonance, d'une part, avec l'hétérogénéité linguistique et culturelle grandissante de la société, qui force à interroger les fausses évidences et les présupposés convoqués par la notion de langue maternelle en situation de monolingue et, d'autre part, avec la transversalité des apprentissages réalisés en français langue de l'école : l'enseignement de cette langue relève de la responsabilité de tous les enseignants, quelle que soit la discipline qu'ils enseignent. On peut qualifier la conception linguistique présentée dans ce document, comme dans *S'exprimer en français*, de « pragmatique fonctionnelle », mais elle fait d'ores et déjà l'objet de critiques : « Il y a donc beaucoup de chances pour que le niveau de l'orthographe ne s'améliore pas dans les prochaines années », lit-on sur le site de l'Association vaudoise pour une école crédible<sup>6</sup>.

La polémique est un genre plutôt français que suisse (elle ne fait d'ailleurs pas partie des genres de texte retenus par les séquences didactiques !) mais elle n'est pourtant pas prête de s'éteindre en Suisse romande sur cette question des finalités de l'enseignement du français... ■

Marinette Matthey

Université Stendhal Grenoble 3,  
membre de la délégation à la langue  
française de la CIIP <sup>7</sup>.

Sur les débats qui agitent nos voisins, lire notre tout récent dossier « L'école en Suisse » (*Cahiers pédagogiques* n° 452, avril 2007).

1 M.-J. Besson, M.-R. Genoud, B. Lipp et R. Nussbaum (1979). *Maitrise du français*. Neuchâtel, IRDP, Commission romande des moyens d'enseignement.

2 NDLR : Sur le Plan Rouchette, voir par exemple <http://s.huet.free.fr/paideia/semiof/rouchetti.htm>

3 J. Dolz, M. Noverraz, & B. Schneuwly, (dir.) (2001). *S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit*. Bruxelles, De Boeck, Commission romande des moyens d'enseignement.

4 Je me permets de renvoyer à l'introduction du manuel qui présente la démarche de manière beaucoup plus complète que je ne le fais ici.

5 Page 10 du document téléchargeable à [www.ciip.ch/ciip/pages/navigation\\_entetes/som\\_actu.htm](http://www.ciip.ch/ciip/pages/navigation_entetes/som_actu.htm)

6 [www.avec-vaud.ch](http://www.avec-vaud.ch)

7 Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.